



Communiqué EDF à ses clients
Novembre 2020

Mesures exceptionnelles nouveau confinement

Pour aider ses clients particuliers dans les circonstances actuelles de confinement qui aggravent les situations personnelles, EDF reconduit les mesures prises lors du premier confinement.

« Nous garantissons la fourniture d'électricité en suspendant, jusqu'au 15 janvier 2021, toute réduction ou coupure d'électricité ainsi que toute pénalité de retard »

« Nous nous engageons à assouplir les échéances de paiement pour nos clients qui seraient en situation difficile. »